

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 JUIN 2022

Publication des actes : la délibération relative aux modalités de publication des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants a été adoptée à l'unanimité.

Adressage : une délibération a été adoptée pour rajouter de nouveaux points.

Columbarium : le conseil valide les devis des établissements Munier Columbariums.

Projet mairie :

La proposition de plans et l'estimation des travaux proposée par l'architecte a été validée, le conseil autorise M. le Maire à poursuivre les démarches demande de subvention auprès des partenaires.

Tarif cantine :

A partir de juin, il sera instauré un tarif unique de 4,30 .€

Stationnement :

Il sera interdit de stationner route des monts de la madeleine, de la cave du Gourneuf jusqu'au stop de la place des tilleuls.

Ainsi que rue des cornes d'urfé dans le virage côté Vincent Vial, des marques au sol et des panneaux seront installés.

Système E.BOO

Le conseil valide l'installation du système, cela permettra de raccourcir le délai d'intervention de l'hélicoptère du SMUR 42. Ce système permet au SMUR de gérer l'éclairage du stade, voir la météo à l'instant T, le vent...

Subvention :

Une subvention sera accordée à la hauteur du devis soit 396,60 € TTC au basket pour renouvellement de matériel.

Une subvention sera accordée à l'association Renaissance d'Urfé à hauteur de 120 €.

Il a été signalé qu'il y avait des rats d'égouts dans le bourg, une entreprise de dératisation sera contactée.

Point sécheresse

Le Département de la Loire a été placé en vigilance 2 ce qui a pour conséquence de limiter les arrosages (privilégier en soirée) et d'être vigilant concernant l'usage de l'eau, la situation peut évoluer suivant la météo.

Point Pharmacie

Suite à un entretien téléphonique avec l'ARS, un nouveau cahier des charges a été validé pour la création d'une annexe à Cremeaux.